

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

19 MAI 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi,
au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
à Ville-Marie, **MERCREDI LE 19 MAI 2010, à 19 h 00 (7 h 00 pm)**, à
laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine	,	mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	,	maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	,	maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet	,	maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,		maire de Guérin
Monsieur Norman Young	,	maire de Kipawa
Monsieur Gérard Charron	,	maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin	,	maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	,	maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	,	mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Mychel Tremblay	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle	,	mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	,	maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Édith Lafond	,	mairesse suppléante de St-Eugène- de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer	,	maire de la ville de Belleterre
Monsieur Philippe Barette	,	maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus	,	maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Mireille Bourque , agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

Ouverture de la séance à 19 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

05-10-191

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Monsieur le préfet réitère que le conseil des maires est un lieu de concertation et de décision pour la qualité de vie et le développement du Témiscamingue, selon des valeurs d'écoute, de respect et de solidarité.

05-10-192

Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 17 mars et 28 avril 2010.

Les procès-verbaux des séances ordinaires du 17 mars et 28 avril 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que le procès-verbal du 17 mars 2010 soit adopté et signé, tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu et que le procès-verbal du 28 avril 2010 soit adopté et signé, tout comme s'il avait été lu en apportant une correction à la résolution n° 04-10-159 pour préciser les 2 catégories gagnantes du Concours québécois en entrepreneuriat.

05-10-193

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

- Est-ce que la décision du conseil des maires a été prise en toute connaissance de cause dans le cadre du Plan de relance de Tembec et la présentation de l'étude du CERFO?;
- L'objectif du milieu concerne la relance des usines. La MRC a donné des balises afin que l'exploitation de la forêt se fasse conformément au développement durable;
- Demande pour que la population soit informée du changement ou des remises des séances du comité administratif de la MRC et du conseil des maires.

05-10-194

Présentation du plan d'action du projet « L'Envers de la bouteille 2010-2012 ».

M^{me} France Lessard, infirmière au Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue, M^{me} Carmen Ste-Croix, intervenante à Clair-Foyer ainsi que M^{me} Lyne Héon de l'Agence régionale (Programme dépendance) sont présentes à la rencontre afin de présenter le plan d'action du projet « L'Envers de la bouteille » et obtenir l'appui et le soutien de la MRC.

Le projet « L'envers de la bouteille » est un projet issu de la Table des partenaires jeunesse de la MRC de Témiscamingue qui est pilotée par le Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue et qui regroupe l'ensemble des intervenants du territoire au niveau de la jeunesse. Le projet s'attaque à la consommation excessive d'alcool chez les jeunes.

Une étude canadienne a démontré une augmentation de 10 % du taux global de consommation d'alcool par habitant. Le portait de santé du Québec ressort un nombre de 4 600 décès liés à la consommation excessive d'alcool à chaque année au Québec. L'ingestion de 5 consommations alcoolisées et + à une même occasion et plus de 12 fois par année est jugée excessive.

25 % des personnes âgées de 12 ans et plus au Témiscamingue consomment 5 consommations alcoolisées et + à une même occasion, et ce, plus de 12 fois par année.

Le plan d'action de « L'Envers de la bouteille » veut sensibiliser, avant tout, les adultes sur leurs consommations puisqu'ils sont les modèles des jeunes de même que les responsables des organismes et festivités en leur offrant par exemple une formation financée par l'Agence de santé sur la vente d'alcool aux mineurs ou à mettre en place des mesures de contrôle telles que les bracelets de couleur pour distinguer les jeunes de moins de 18 ans.

Le plan d'action propose aussi la présentation du nouveau programme Alcoochoix offert au Centre de santé et de favoriser les activités dans les municipalités afin d'occuper les jeunes.

05-10-195

Présentation annuelle du rapport d'activités de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue.

M^{me} Diane Michaud, présidente, M^{me} Manon Bouchard, directrice et M. Marc Girard, administrateur de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue sont présents à la rencontre.

Le conseil prend acte du rapport d'activités et des états financiers de l'année 2009 de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue ainsi que Para-Transport inc.

Calcul de la contribution financière de Para-Transport inc. à verser à la MRCT pour le service de transport adapté pour l'année 2010, selon l'entente en vigueur :

Revenus d'exploitation et liquidités 2009		Déboursés 2009		Calcul : Contribution financière à la MRCT pour le transport adapté (2010)	
Revenus d'exploitation	238 081 \$	Charges d'exploitation	235 732 \$	Fonds de roulement (fin 2009) :	(32 072 \$)
Contrat avec le CSSS		Salaires		Revenus d'exploitation et liquidités : 267 804 \$	
Contrat avec la CTAT		Contrat de services		Déboursés : 235 732 \$	
Intérêt (2 289 \$)		Carburant			
Vente de véhicule (4 409 \$)		Entretien véhicules			
Placement 15 000 \$		Services administratifs		Moins	
		Assurances		Fonds de roulement (minimum à conserver)	100 000 \$
En caisse 14 723 \$		Fournitures de bureau			(67 928 \$)
	29 723 \$	Honoraires professionnels		Contribution versée en 2009	0 \$
Moins		278 550 \$ charges d'exploitation moins 42 818 \$ amortissement		Contribution maximale pouvant être versée en 2010 (0 \$ - 67 928 \$)	(67 928 \$)
Réserve pour véhicules 0 \$	29 723 \$				
Total revenus d'exploitation et liquidités	267 804 \$	Total déboursés	235 732 \$	Quote-part de la MRCT pour le transport adapté (2010)	55 000 \$

Statistiques pour l'année 2009 :

Municipalités (Destination)	Transports Personnes handicapées et accompagnateurs	Transports Personnes âgées et accompagnateurs	Baladeur	Total Toute clientèle
Angliers	211	0	0	211
Béarn	435	0	1	436
Belleterre	40	0	0	40
Duhamel-Ouest	389	1	17	407
Fugèreville	71	0	0	71
Guérin	59	0	0	59
Laforce	177	0	0	117
Laniel	39	0	0	39
Latulipe-et-Gaboury	2	0	0	2
Laverlochère	493	0	2	495
Lorrainville	475	0	5	480
Moffet	113	0	0	113
Nédélec	24	0	0	24
Notre-Dame-du-Nord	217	106	0	323
Rémigny	589	0	2	591
St-Bruno-de-Guigues	534	0	4	538
St-Édouard-de-Fabre	642	0	2	644
St-Eugène-de-Guigues	88	0	0	88
Ville-Marie	9 988	419	41	10 448
Témiscaming	22	0	0	22
Réserve Notre-Dame-du-Nord	4	0	0	4
Abitibi	368	6	11	385
Témiscamingue ontarien	471	0	2	473
Total	15 451	532	87	16 070

Statistique pour l'année 2008	15 969	753	180	16 902
--------------------------------------	---------------	------------	------------	---------------

Lieu de résidence de la clientèle :

Municipalités	Personnes handicapées	Personnes âgées	Baladeur	Total Toute clientèle
Angliers	4	1	0	5
Béarn	15	5	0	20
Belleterre	2	1	0	3
Duhamel-Ouest	8	5	1	14
Fugèreville	1	0	0	1
Guérin	3	2	0	5
Laforce	1	0	0	1
Latulipe-et-Gaboury	3	2	0	5
Laverlochère	2	2	1	5
Lorrainville	5	8	2	15
Moffet	2	0	0	2
Nédélec	2	0	0	2
Notre-Dame-du-Nord	11	11	0	22
Rémigny	18	6	1	25
St-Bruno-de-Guigues	5	7	1	13
St-Édouard-de-Fabre	3	0	0	3
St-Eugène-de-Guigues	3	1	0	4
Ville-Marie	64	183	2	249
Total	152	234	8	394

Approbation de la nouvelle tarification adoptée par le conseil d'administration de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue le 5 mai 2010.

05-10-196

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Mychel Tremblay
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la nouvelle tarification de la Corporation du transport adapté le 5 mai 2010 comme suit :

Service de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue	Tarif actuel	Nouvelle tarification approuvée
Clientèle – personnes handicapées admises au transport adapté		
Transports sur le territoire et dans les horaires établis en semaine/jour	1,50 \$ (chaque transport) *Carte mensuelle à 50 \$	2 \$ (chaque transport) *Carte mensuelle à 70 \$
Transports sur le territoire et dans les horaires établis fin de semaine/soirée	3 \$ (chaque transport)	3,50 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus 3,50 \$ + 0,50 \$/km (chaque transport)
Transport sur le territoire d'un groupe d'un centre de jour, le jour en semaine ou selon les horaires établis	0,40 \$/km ou minimum 10 \$ (chaque départ)	12 \$ + 0,50 \$/km (chaque transport)
Transports sur le territoire hors des horaires établis	3 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus 3 \$ (chaque transport) Usager non transférable 1,15 \$/km + coût du chauffeur ou minimum 20 \$	3,50 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus 3,50 \$ + 0,50 \$/km (chaque transport) Usager non transférable Indexé de l'IPC 1,15 \$/km + coût du chauffeur ou minimum 20 \$
Transport hors territoire	Fourgonnette 1,15 \$/km + coût du chauffeur Autobus 1,50 \$/km + coût du chauffeur	Fourgonnette Indexé de l'IPC 1,15 \$/km + coût du chauffeur Autobus Indexé de l'IPC 1,50 \$/km + coût du chauffeur
Transport hors territoire – centre de jour (minimum 8 personnes handicapées à bord)	0,40 \$/km	0,80 \$/km + heure d'attente chauffeur (lorsque hors des horaires de semaine)

05-10-197

Appui au projet hydroélectrique Kipawa.

M. Harry St-Denis, chef de la communauté autochtone des Premières Nations Wolf Lake, accompagné de M. Dave Mc Laren, représentant de la communauté autochtone des Premières Nations Eagle Village, sont présents à la rencontre afin de présenter le projet hydroélectrique Kipawa et obtenir l'appui de la MRCT, en prévision d'une décision de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M^{me} Nathalie Normandeau, attendue dans les prochaines semaines sur ce sujet.

Les 2 communautés autochtones des Premières Nations Eagle Village et Wolf Lake travaillent depuis plus de 10 ans à développer le projet hydroélectrique Kipawa, lequel est en concurrence avec le projet Tabaret d'Hydro-Québec.

Le projet consiste à construire 2 centrales le long du ruisseau Gordon et à produire 220 Giga Watt-heures d'électricité annuellement (42 MW), ce qui en plus de sécuriser l'approvisionnement régional en électricité, générera des revenus directs pour les 2 communautés qui en seront propriétaires à 52 %. La phase « construction » devrait générer environ 50 emplois pendant 2 ans. Le coût du projet est estimé à 100 M\$. La mise en opération des centrales est prévue à l'automne 2015.

Une fois les centrales mises en opération, des redevances annuelles seront versées aux municipalités locales de Témiscaming, Kipawa et TNO Lanier. Les communautés se sont également engagées par écrit le 10 mai 2010 à verser un montant équivalent de 400 000 \$ à la MRC de Témiscamingue, indexé annuellement au taux de 2,5 %, tant et aussi longtemps que les centrales produiront.

Les communautés autochtones prévoient pour leur part des bénéfices substantiels qui seront réinvestis dans la communauté.

Les communautés soutiennent que le projet Kipawa respecte l'environnement et le développement durable. L'objectif ultime des communautés est la préservation du lac Kipawa comme richesses naturelles, de source d'approvisionnement en eau potable de base économique et de qualité de vie.

Le développement hydroélectrique demeure une opportunité qui mérite d'être mise en valeur au Témiscamingue afin de diversifier l'économie, mais qui ne doit pas se faire au détriment de la qualité de notre environnement.

Le partage, la collaboration et l'entraide sont aussi possibles sur d'autres projets tels que le Parc national Opémican, ainsi que des projets de développement minier dans le secteur Sud du Témiscamingue, etc. La MRC souhaite qu'il favorise également le démarrage du projet d'Angliers « La Régionale » en suspens depuis 1992.

Innergex a toujours été impliqué dans le développement du projet Kipawa; leurs investissements totalisent à jour environ 1 M\$.

Du point de vue des Premières Nations, le projet Tabaret d'Hydro-Québec ne verra jamais le jour au Témiscamingue sans l'appui des Premières Nations.

Le projet Tabaret d'Hydro-Québec n'a pas évolué depuis la signature « d'un protocole d'accord » le 24 octobre 2001.

Considérant l'opportunité de réaliser un projet majeur pour la relance et la diversification de notre économie;

Considérant l'importance de créer un « Fonds de développement » dédié à l'entrepreneurship au Témiscamingue;

Considérant qu'un partenariat autochtone et la concertation qui en découle ne peut qu'être bénéfique pour l'économie et la qualité de vie sur plusieurs aspects pour notre avenir au Témiscamingue;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le projet Kipawa des Premières Nations et demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M^{me} Nathalie Normandeau, de prendre les moyens appropriés pour sa réalisation, dans les plus brefs délais.

Il est important pour les Premières Nations ainsi que pour la MRC de Témiscamingue d'établir un véritable partenariat afin de travailler ensemble au développement durable et à la création d'emplois au Témiscamingue.

05-10-198

Programme d'entretien du réseau routier local.

M. Tomy Boucher, attaché politique du député Daniel Bernard, présente et dépose un formulaire concernant les demandes des municipalités dans le cadre du programme 2010 d'entretien du réseau routier local.

05-10-199

Approbation des projets du Pacte rural 2010 de la MRCT.

Considérant la nouvelle démarche d'analyse des projets du Pacte rural pour l'année 2010;

Considérant les propositions reçues des municipalités les plus dévitalisées concernant la répartition du Fonds des municipalités dévitalisées;

Considérant les recommandations du comité d'analyse des projets déposés au Pacte rural 2010 dans le cadre de l'appel de projets de l'enveloppe territoriale;

Considérant le montant disponible pour l'année 2010 :

➤ Fonds des agents de développement : 79 587 \$

➤ Fonds du Pacte rural 2010 :

⇒ Montant de base	: 218 223,73 \$
⇒ Montant supplémentaire milieux dévitalisés	: 109 026,31 \$
⇒ Surplus accumulé	: <u>49 728,91 \$</u>

Total **376 978,95 \$**

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu majoritairement

- ❖ De maintenir pour l'année 2010 le statu quo relativement au Fonds des municipalités dévitalisées et de revoir les modalités pour l'année 2011. Le Fonds des municipalités dévitalisées est ainsi réparti :

Liste des municipalités et indice de développement 2006 (révisé)

Nom	Statut	Indice de développement	2010
Témiscaming	V	3,64	
Kipawa	M	2,37	
St-Edouard-de-Fabre	P	1,94	
Béarn	M	- 1,71	5 000,00 \$
Ville-Marie	V	1,10	
Duhamel-Ouest	M	7,69	
Lorrainville	M	- 1,43	5 000,00 \$
St-Bruno-de-Guigues	M	0,53	
Laverlochère	M	0,69	
Fugèreville	M	- 2,03	5 000,00 \$
Latulipe-et-Gaboury	CU	- 3,66	5 000,00 \$
Belleterre	V	- 9,05	15 000,00 \$
Laforce	M	- 12,83	15 000,00 \$
Moffet	M	- 13,71	15 000,00 \$
Angliers	VL	- 7,64	15 000,00 \$
St-Eugène-de-Guigues	M	- 0,63	5 000,00 \$
Notre-Dame-du-Nord	M	0,22	
Guérin	CT	- 0,43	5 000,00 \$
Nédélec	CT	- 5,20	15 000,00 \$
Rémigny	M	- 3,98	15 000,00 \$
Kebaowek	R	0,64	
Winneway	EI	- 12,01	
Timiskaming	R	- 3,12	
Total			120 000,00 \$

(-) : 12 municipalités dévitalisées et 2 communautés algonquines

Modalités :

2010 : 6 municipalités à 5 000 \$ = 30 000 \$ (indice 0 à -5)
 6 municipalités à 15 000 \$ = 90 000 \$ (indice -5 et plus)

- ❖ D'autoriser les projets suivants (inscrits en 2009) dans le cadre de l'enveloppe 2010 du Pacte rural 2007-2014 :

Centre de recherche agroalimentaire (note 1)	20 000 \$
Projet implication citoyenne du Carrefour Jeunesse-Emploi (note 1)	5 000 \$
Fonds recherche et développement (note 2)	100 000 \$
Plan stratégique du Témiscamingue (note 1)	10 000 \$
Génératrice d'urgence – Communication-Témiscamingue (note 1)	34 000 \$
Formation et réseautage des agents de développement local et directeurs généraux municipaux	3 000 \$
Agent de développement rural (Part du milieu) – M ^{me} Claudette Lachance – SDT (note 1)	26 529 \$
Agent de chantier Comaxtem (note 1)	7 500 \$
Agent de développement Laniel (note 1)	7 000 \$

Note 1 :

Projets autorisés en 2009 pour l'année 2010.

Note 2 :

Enveloppe servant au financement de projets suivants :

- Études structurantes pour le développement économique du territoire;
- Plan de développement de la forêt habitée (engagement d'un ingénieur forestier);
- Soutien au secteur agricole.

- ❖ D'autoriser les projets suivants déposés dans le cadre de l'appel de projet de l'enveloppe territoriale disponible, selon les recommandations du comité d'analyse :

Camps des As à St-Eugène-de-Guigues	Projet de réfection du Camp des As (piste d'hébertisme) mené par des élèves de 5 ^e année de l'école St-Isidore.	5 000 \$
Ciné-parc à Moffet	Achat d'équipements pour la projection 1x/mois pendant 6 mois de films familiaux dans le parc gratuitement (ciné-plein air).	6 426 \$
Trousse d'accueil des nouveaux arrivants – Carrefour Jeunesse-Emploi	Recherche et production d'une trousse d'accueil des nouveaux arrivants (coffret DVD comprenant lieux d'implication, carte, photos, liste des ressources) qui sera fournie à toutes les municipalités et organismes.	5 000 \$
Développement des produits agroalimentaires du Témiscamingue	Contribution à la réalisation de 3 projets : Route gourmande (identification des entreprises le long de la route), promotion du marché public et aménagement des bureaux d'information touristique pour y aménager une boutique permanente de produits régionaux.	8 000 \$
VersForêt – Corporation Gaboury	Développement d'une expertise sur les produits forestiers non ligneux, les produire, les transformer pour obtenir une valeur ajoutée et faire la promotion afin d'inciter des entrepreneurs à s'installer ici pour développer et consolider le marché régional et exporter par la suite.	20 100 \$

Total des projets Pacte rural 2010 : 377 555 \$

- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la MRCT toute entente à cette fin avec les promoteurs concernés, s'il y a lieu.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	17	14 001
Contre	3	1 773
Messieurs les conseillers de comté, Gérald Charron (Laforce), Daniel Barrette (Laverlochère) et Réjean Drouin (St-Édouard-de-Fabre), votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.		
Résolution adoptée		

Règles de fonctionnement applicables aux projets et au Fonds des municipalités dévitalisées

Les projets doivent être conformes au Pacte rural et à la Politique nationale de la ruralité.

Selon les projets, la MRC se réserve le droit d'établir des conditions, d'exiger des partenaires financiers ou des expertises, de même que la conformité aux lois et règlements en vigueur. Chaque projet doit faire la preuve que toute autre source de financement soit prise en considération.

L'aide provenant du Pacte rural ne peut excéder 50 % du coût d'un projet, à l'exception des municipalités dévitalisées où l'aide peut atteindre 75 % des dépenses admissibles.

La MRC doit procéder à une reddition de comptes envers le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ainsi, chaque projet doit comprendre une description détaillée et un plan de financement. Les argents du Pacte rural sont versés à la fin des travaux, sur présentation d'un rapport d'activités et de financement. Si le projet s'échelonne sur plus d'un an, des versements égaux sont effectués à la fin de chaque année sur production de rapport d'étapes.

Pour les municipalités dévitalisées, il est possible de cumuler les montants et de faire une seule demande de projet pour les années où les montants sont alloués.

05-10-200

Demande du Comité municipal concernant la municipalisation du TNO Laniel.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la MRC à entreprendre avec le Comité municipal de Laniel les procédures de municipalisation du TNO Laniel conformément à la volonté du Comité municipal de Laniel et tel que prévu à la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

05-10-201

Contrat de diversification et de développement 2009-2013 MAMROT (Répartition et modalités de fonctionnement).

Les municipalités parties au Contrat de diversification et de développement 2009-2013 du MAMROT remettent en question la somme de 50 000 \$ dédiée à un ou des projets en commun entre les 5 municipalités parties au contrat, selon la proposition du 17 février 2010.

Répartition du 17 février 2010				
	Février 2010	2011	2012	Total
Laforce	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Belleterre	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Moffet	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Nédélec	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Angliers	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Fonds commun (MRCT)	50 000 \$	–	–	50 000 \$
Total	327 500 \$	138 750 \$	138 750 \$	605 000 \$

Montant à recevoir :

- 2009-2010 : 50 000 \$ - reçu
- 2010-2011 : 277 500 \$
- 2011-2012 : 138 750 \$
- 2012-2013 : 138 750 \$

Total **605 000 \$**

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'abolition du Fonds commun de 50 000 \$ afin que chaque municipalité participante puisse récupérer son montant propre de 10 000 \$.

05-10-202

Approbation de la recommandation du comité de travail du GAMME concernant la vision stratégique du milieu municipal et les enjeux de développement dans le cadre du renouvellement (étapes à venir) de la planification stratégique du Témiscamingue.

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la recommandation du comité de travail du GAMME concernant la vision stratégique (0 – 10 ans) du milieu municipal et les enjeux de développement dans le cadre du renouvellement de la planification stratégique du Témiscamingue comme suit :

Vision :

« Deux (2) peuples cohabitent et partagent le territoire du Témiscamingue : autochtones et allochtones. Ils ont établi des partenariats solides dans le développement de projets socioéconomiques. La démographie témiscamienne compte près de 30 000 personnes de tous âges et les services de proximité développés répondent adéquatement aux besoins de tous les groupes d'âges (jeunes, travailleurs et personnes âgées).

Les villages ont une complicité qui permet un développement équitable dans le respect des intérêts et des compétences de chacun. Les collectivités locales ont accentué l'offre de services publics, parfois en les regroupant ou en les partageant.

L'économie témiscamienne est principalement basée sur l'agriculture, la foresterie de proximité et le tourisme, et ce, de façon innovatrice et ouverte sur le monde. Les ressources sont mises en valeur par et pour les Témiscamiens et donnent de l'emploi aux gens du territoire. De nouvelles activités économiques sont développées favorisant une diversification importante. Plusieurs produits de niches se sont positionnés sur les marchés et démontrent la créativité et les savoir-faire des gens d'ici.

Les collectivités locales font preuve d'innovation afin de conserver et de développer une gamme de services de proximité répondant aux besoins de leur population. Une expertise particulière s'est développée dans ce secteur.

La population du Témiscamingue accorde une attention particulière à la protection de l'environnement ce qui se traduit par la mise en place de moyens de transport écologiques, par la mise en valeur des paysages, par l'embellissement des villages et par des pratiques industrielles plus vertes.

Les gens du Témiscamingue sont actifs et en santé. Ils bénéficient d'un large éventail d'activités sportives, culturelles et sociales. Deux (2) parcs naturels régionaux favorisent les activités de plein air et donne une image de marque au Témiscamingue.

Les technologies de l'information et des communications sont développées sur l'ensemble du territoire (téléphonie cellulaire, haute vitesse, vidéoconférence, etc.). Ces outils favorisent le télétravail, le développement de l'entrepreneuriat et les communications entre les collectivités et les individus, d'ici et d'ailleurs.

Les efforts de développement permettent une occupation dynamique du territoire et la création d'un grand Témiscamingue uni dans lequel la MRC joue un rôle stratégique. »

Enjeux :

- La création d'emploi;
- Services intermunicipaux ou territoriaux;
- Promotion du milieu et de la qualité de vie;
- Services et infrastructures adéquats et adaptés aux besoins des milieux et des populations;
- Maintien des services de proximité;
- Rôle politique proactif, concerté et efficace (pour atteindre nos objectifs);
- Création d'un fonds d'investissement et autres fonds divers (commandite, culturel, développement);
- Optimisation des ressources du territoire (développement durable).

05-10-203

Avenir des services judiciaires au Témiscamingue.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ De transmettre le Mémoire du 24 mai 2004 révisé et mis à jour concernant l'Avenir des services judiciaires au Témiscamingue aux intervenants concernés dans l'appareil gouvernemental et judiciaire afin de les informer de notre problématique et de faire droit aux recommandations proposées en fonction de nos besoins.

05-10-204

Autorisation d'engagement du préventionniste en sécurité incendie à la MRC de Témiscamingue dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCT.

Considérant la recommandation du comité de sécurité incendie de la MRC de Témiscamingue;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser l'engagement à la MRC de M. Steve Houde en tant que préventionniste en sécurité incendie, tel que prévu dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC, selon les conditions salariales et de travail fixées par la MRC (46 000 \$ incluant les bénéfices marginaux).

Son entrée en fonction est prévue le 7 juin 2010.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	13	9 595
Contre	7	6 179

Madame et messieurs les conseillers de comté, André Pâquet (Fugèreville), Gérald Charron (Laforce), Philippe Boutin (Lorrainville), Réjean Drouin (St-Édouard-de-Fabre), Édith Lafond (St-Eugène-de-Guigues), Bruno Boyer (Belleterre) et Bernard Flébus (Ville-Marie) votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.

Résolution adoptée

- ❖ Tournée des secteurs géographiques dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC.
 - ✓ 17 mai à Témiscaming;
 - ✓ 18 mai à Latulipe-et-Gaboury;
 - ✓ 31 mai à Lorrainville;
 - ✓ 1^{er} juin à Notre-Dame-du-Nord.

Objectif : Présentation du schéma et questions des municipalités.

- ❖ De prévoir à un prochain agenda au conseil des maires un échange sur la problématique des pompiers volontaires au Témiscamingue.

05-10-205

Appui au projet de loi C-429 déposé par le Bloc Québécois pour favoriser l'utilisation du bois dans les constructions fédérales conformément à ce qui a été mis de l'avant par le gouvernement du Québec dans le cadre de la stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec.

Considérant que le projet de loi C-429 oblige le ministère des Travaux publics à étudier, avant de lancer un appel d'offres pour la construction, l'entretien ou la réparation d'immeubles fédéraux, le concept favorisant l'utilisation de bois tout en tenant compte des facteurs de coûts et d'émissions de gaz à effet de serre;

Considérant que l'utilisation du bois comporte des avantages environnementaux en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie;

Considérant que le projet de loi envoie un message direct au gouvernement du Canada et à la population sur les possibilités offertes par les technologies du bois et les ressources québécoises et canadiennes, en plus de stimuler la consommation du bois;

Considérant que plusieurs gouvernements dans le monde ont instauré des politiques favorisant l'utilisation du bois dans la construction d'édifices publics (ex. : la Suède, la France, la Nouvelle-Zélande, le Québec, la Colombie-Britannique, etc.);

Considérant que cette mesure n'engendre aucun coût au gouvernement canadien;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ De demander aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-429, car il permettrait de venir en aide à des milliers de travailleurs, d'entreprises, de familles et de collectivités affectées par la crise forestière.

05-10-206

Information et suivi des dossiers.

- La Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue poursuit ses activités;
- Centre de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue :

La MRC de Témiscamingue réitère son appui au Centre de recherche en agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord. La MRC a investi 100 000 \$ dans ce projet. La MRC doit par ailleurs signifier sa déception concernant les faibles retombées économiques en biens, services et emplois locaux. La MRC demande une confirmation que les budgets concernant la construction seront respectés.

- Révision du schéma d'aménagement et de développement :

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement, 4 municipalités ont procédé à des demandes de dézonage de leurs îlots déstructurés identifiés. Il s'agit de St-Édouard-de-Fabre, Moffet, Rémigny et Notre-Dame-du-Nord. Ces demandes correspondent à environ 200 terrains qui, si elles obtiennent l'accord de l'UPA pourraient être dézonés rapidement dans ces municipalités. La démarche est en cours. Les municipalités intéressées à présenter une telle demande doivent le faire au plus tard en septembre 2010.

La prochaine démarche à entreprendre avec les autres municipalités concerne les demandes d'exclusion de la zone agricole de même que l'agrandissement des périmètres urbains.

- Piscine de Ville-Marie :

Ville-Marie a perdu ses 2 maîtres nageurs. La ville souhaite un partage des coûts de cet équipement qu'elle considère comme régional.

- Fête des voisins, samedi le 5 juin 2010;

- Nouvelle entente triennale de développement culturel entre la MRCT et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012 :

De la part du ministère, une enveloppe de 15 000 \$ par année pendant 3 ans est disponible pour des projets culturels. Les municipalités et organismes culturels peuvent soumettre des demandes à la MRCT et s'engager à défrayer 50 % des coûts.

- Québec en Forme :

Bilan 2009-2010 et plan d'action 2010-2011 (dépôt).

- Recherche de candidature au CA de la CRÉ;

- Assises annuelles de la CRÉ, 11 juin 2010 à Rouyn-Noranda, thème : agroalimentaire.

05-10-207

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 15.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.

